

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Activités du comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni 3 fois en 2020 (14 février, 27 et 30 octobre).

Rencontres avec la direction de Genève Aéroport

En 2020, il n'y a pas eu de rencontre avec la direction de l'aéroport. Ces rencontres ont volontairement été interrompues en 2017, vu qu'elles n'apportaient pas beaucoup.

Secrétariat technique

Urbaplan a assuré le secrétariat technique durant l'année 2020. Son mandat a été renouvelé pour 2021.

Site internet

Le site internet a fait l'objet d'une refonte complète et constitue dorénavant une importante base de données.

La mise à jour du site a fait l'objet d'un appel d'offres auprès de 5 agences de communication. C'est l'agence Colegram, qui s'était déjà occupée de la campagne sur l'IN 163, qui nous a accompagné dans cette démarche.

Au sein de l'ATCR, un groupe de suivi constitué de Yvan Rochat, Cédric Lambert et Marcos Weil ont accompagné l'agence Colegram.

Le site internet a été présenté à l'AG extraordinaire du 14 septembre 2020.

Adhésion des communes

Lors de l'AG ordinaire du 20 février 2020, nous avons accueilli les communes de Divonne-les-Bains, du Grand-Saconnex et de Russin.

L'ATCR-AIG compte dorénavant 29 collectivités publiques : 16 communes genevoises, 3 communes vaudoises, 8 communes de l'Ain et 2 communes de Haute-Savoie.

Renouvellement du comité directeur

L'année 2020 a été marquée par le renouvellement quasi complet du comité directeur suite aux élections municipales en France et en Suisse.

Une première proposition de vote électronique avait été proposée pour éviter une période carence, mais ce mode de faire a été contesté. C'est pourquoi une AG extraordinaire s'est tenue le 14 septembre 2020 pour procéder formellement à l'élection du nouveau comité.

Un communiqué de presse a été transmis aux journaux pour présenter le nouveau comité directeur.

Un important travail administratif a suivi l'élection du nouveau comité pour que la banque Raiffeisen enregistre les nouvelles signatures et permette ainsi le paiement des cotisations et factures.

Liens avec les autres associations

La Carpe et l'ARAG ont reçu en été 2020 un avant-projet de loi sur l'AIG portant sur la mise en œuvre de l'IN 163. En l'absence de comité directeur, c'est M. Weil qui a participé à plusieurs séances avec les deux associations en vue d'une prise de position et formulation de recommandations pour la rédaction du projet final.

Perspectives 2021

Les principaux chantiers que nous aurons à traiter cette année sont :

Bruit admissible et nouveau cadastre de bruit

Rappelons que l'enquête publique portant sur le bruit admissible a soulevé 653 oppositions, dont 24 oppositions formées par des collectivités publiques. La Confédération doit statuer sur ces oppositions pour présenter un nouveau cadastre du bruit. Selon nos informations, celui-ci devrait être approuvé par l'OFAC cette année encore. Cette décision pourra faire l'objet de recours de la part des personnes et associations ayant préalablement fait opposition. L'ATCR-AIG aura à se prononcer si elle entend faire recours.

Plan directeur cantonal (GE)

A la suite de l'approbation du nouveau cadastre du bruit, le canton de Genève devra mettre à jour la fiche A20 du PDCn, relative aux territoires exposés au bruit des avions. Il faudra voir si le canton engage une modification partielle assez rapidement ou s'il entend effectuer cette révision dans le cadre plus général de la refonte complète du PDCn, qui sera engagée cette année (mais qui va durer 2-3 ans) pour adapter le plan directeur cantonal aux engagements pris le canton en matière d'urgence climatique et de transition écologique.

Projet de loi sur l'aéroport

Un projet de loi sur l'aéroport, traduisant l'IN 163 va faire l'objet du travail parlementaire au sein de la Commission de l'économie. Notre association a écrit pour demander à être auditionnée. Par ailleurs, nous allons rédiger une prise de position en étroite collaboration avec la CARPE et le groupement des communes de la rive droite du lac.

Urgence climatique et transition écologique

La déclaration de l'urgence climatique par le Grand Conseil genevois en décembre 2019 et l'approbation récente (avril 2021) du nouveau plan climat du canton de Genève vont obligatoirement interroger les perspectives de croissance de l'aéroport. A quoi s'ajoute l'engagement de la Confédération de respecter les Accords de Paris sur le climat qui visent un objectif de neutralité carbone en 2050.

Ainsi, plusieurs planifications vont être révisées dans une perspective de neutralité carbone à l'horizon 2050 : le plan directeur cantonal, le projet d'agglomération (PA 5) et PACTE (programme d'action concerté pour la transition écologique du Grand Genève). Les consultations qui vont avoir lieu sur des différents documents devraient être l'occasion pour l'ATCR de faire entendre sa position.

D'ores et déjà, en février 2021, l'ATCR a écrit à la Conseillère fédérale Mme Simonetta Sommaruga et au Conseil d'Etat genevois pour demander une refonte complète de la politique aéronautique de la Suisse et de ses instruments de mise en œuvre dont la fiche PSIA de Genève Aéroport, considérant celle-ci est obsolète compte tenu d'une part des enseignements de la crise sanitaire, et d'autre part, des objectifs de réduction de nos émissions de gaz à effets de serre. La réponse de Mme Sommaruga est que « *la poursuite du développement de l'aviation suisse est actuellement incertaine, raison pour laquelle la question de l'actualisation éventuelle des prévisions de trafic devra se poser une fois que les conséquences à long terme de la pandémie du COVID-19 pourront mieux être cernées* ». La réponse du Conseil d'Etat de Genève est quant à elle extrêmement décevante. Il mentionne en effet que le « *Conseil n'entend pas remettre en question la fiche PSIA portant sur l'AIG en entreprenant des démarches en ce sens auprès de la Confédération. Les acquis obtenus dans le cadre de cette fiche sont adaptés du point de vue de la protection de l'environnement. La crise actuelle que connaît l'AIG, impliquant depuis une année*

environ une chute sans précédent des passagers et mouvements, rend indispensable le maintien d'un cadre prévisible et stable, favorable à l'exploitation de la plateforme aéroportuaire à long terme ».

Malgré ces réponses peu réjouissantes, le débat sur la croissance de l'aéroport va certainement devenir de plus en plus important ces prochains mois (vote sur la loi sur le CO2 le 13 juin) et années.

Genève, le 26 avril 2021